

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 3 • Numéro 10 • Juillet/Août 2008

ÉPLUCHETTE ET BBQ DE LA RENTRÉE : LE MERCREDI 3 SEPTEMBRE

Comme le veut la tradition, la Direction générale du CSSS Jeanne-Mance invite tous les employés à l'épluchette de la rentrée qui aura lieu le mercredi 3 septembre dans la cour du Centre d'hébergement Armand-Lavergne, au 3500, rue Chapleau. L'activité débutera à 11 h et se poursuivra jusqu'à 15 h. Les organisateurs sont à la recherche de cuisiniers volontaires pour les aider le jour de la fête. Les personnes intéressées doivent communiquer avec Lorraine Tremblay au 514 527-8920, poste 3315. D'ici là, profitez bien de l'été!

LE RAPPORT DE GESTION 2007-2008 EST ARRIVÉ

Avec ses 55 pages, le *Rapport de gestion 2007-2008* du CSSS Jeanne-Mance fournit un compte rendu des activités du CSSS au cours de la dernière année. Les faits saillants des comités et des directions, le bilan de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, le suivi de l'entente de gestion, la présentation du CSSS et de la population, les données financières, la carte du territoire et la liste des installations sont réunis dans un même document.

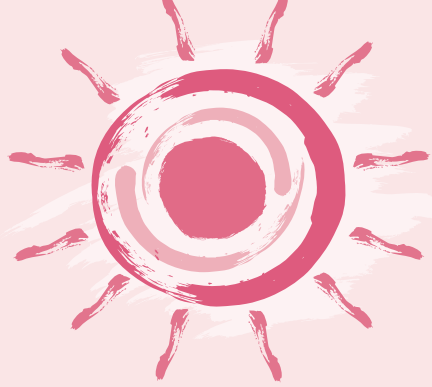
Le rapport est disponible sur notre site web, au www.csssjeannemance.ca, dans la section Publications. Une version condensée paraîtra en octobre prochain.

LES 10 ANS DE PLUMEAU, CHIFFON & COMPAGNIE

Plumeau, chiffon & compagnie, un organisme bien connu des intervenants du CSSS, a célébré ses 10 ans d'existence en juin dernier. Aujourd'hui, les 86 employés de cette entreprise d'économie sociale spécialisée en aide domestique, offrent leurs services à plus de 1 600 clients. Merci à ces travailleurs qui contribuent au retour et au maintien des personnes à leur domicile.

LA DIRECTION GÉNÉRALE VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ !

DE RETOUR EN SEPTEMBRE.



Dans ce numéro

- 2 À Chacun sa médecine
Bilan de la campagne Défi
Climat 2008
- 3 Pour une maternité
sans danger
- 4 Reconnaissance
des superviseurs de stage

Le médecin, un professionnel indispensable dans notre CSSS



L'exécutif du CMDP. Première rangée de gauche à droite :
D^{es} Hélène Laperrière et Hélène Boyer, et France Bonin,
pharmacienne. Deuxième rangée de gauche à droite : D^s Roger Roberge,
Marie-Claude Rioux et Fereydoun Mahdavian, et Gaétane Charron, secrétaire de direction.

LA MÉDECINE SERAIT AUSSI ANCIENNE QUE L'HOMME. LES PREMIÈRES TRACES ÉCRITES DE PRATIQUES MÉDICALES REMONTENT AU 18^E SIÈCLE AV. J.-C. ON A MÊME TROUVÉ DES SIGNES DE LA PRÉSENCE DE GUÉRISSEURS À LA FIN DU NÉOLITHIQUE, 3 300 ANS AVANT NOTRE ÈRE! LES MÉDECINS SONT AUJOURD'HUI PLUS INDISPENSABLES QUE JAMAIS, ET CE À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE.

«Le patient est au centre des activités du médecin. Que ce soit dans un CLSC, avec ou sans rendez-vous, à domicile ou dans un centre d'hébergement, le médecin cherche à donner satisfaction aux personnes qui le consultent. C'est la raison d'être du médecin.» C'est par cette affirmation que débute l'entrevue accordée au *Jeanne-Mance* par le

D^r Roger Roberge, directeur des affaires médicales du CSSS.

Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CSSS Jeanne-Mance regroupe 109 omnipraticiens, 19 spécialistes, 12 pharmaciens et 6 dentistes. Ces professionnels offrent des soins adaptés aux besoins des clients du territoire. Ils disposent aujourd'hui d'équipements et de traitements de plus en plus efficaces pour résoudre ou prévenir les problèmes de santé. Plusieurs d'entre eux consacrent aussi une partie de leur temps à l'enseignement, à la recherche et à l'administration. De fait, 27 comités de l'établissement comptent des médecins parmi leurs membres.

Les statistiques impressionnent. À titre d'exemple, le tableau de bord de gestion nous apprend que les médecins des trois CLSC du CSSS Jeanne-Mance ont fait 48 689 interventions auprès de 21 400 usagers, du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008. «Le temps d'un médecin

est précieux, précise le D^r Roberge. Dans le contexte actuel, l'organisation du travail est primordiale. On doit avoir recours aux médecins au bon moment et pour les bonnes raisons afin de maximiser leur efficacité. Le temps des patients aussi est précieux et ils doivent être partie prenante de leur santé.»

Seuls les membres du Collège des médecins du Québec ont le droit d'utiliser le titre de médecin. La médecine évolue rapidement, et ceux qui l'exercent s'engagent à maintenir leur compétence.

Il n'y a pas de limite aux besoins de la population en matière de santé. En plus de leur savoir, les médecins doivent manifester des attitudes d'empathie et de bonne communication avec les personnes et les groupes. On demande beaucoup aux médecins et on oublie parfois de les remercier.

CÔTÉ COUR Quand la violence tombe sous le coup des tribunaux

L'INTERVENTION POLICIÈRE ET LA MISE EN ACCUSATION d'un conjoint, d'un ex-conjoint, d'un enfant ou d'un parent constituent le point de départ d'un processus judiciaire complexe. Grâce à Côté cour, les victimes de violence conjugale et familiale ont accès au plus important service d'aide professionnelle en milieu judiciaire au Québec.

Côté cour a été créé en 1985 et relève de la Direction des services spécifiques et santé publique du CSSS Jeanne-Mance. Il fournit des services d'aide à toutes les personnes qui doivent se présenter à la cour lorsqu'un incident de violence conjugale ou familiale est judiciairisé. Il les accompagne et les soutient tout au long du processus. Ainsi, avant de rencontrer les procureurs de la Couronne, les victimes sont dirigées vers les bureaux de Côté cour, situés au Palais de justice et à la Cour municipale de Montréal, où elles peuvent parler en toute confidentialité à une intervenante psychosociale du CSSS Jeanne-Mance.

Les intervenantes de Côté cour informent les victimes du fonctionnement du système judiciaire ainsi que de leurs droits. En agissant rapidement, elles peuvent aussi diminuer les conséquences négatives de la violence sur ces personnes et réduire les risques de répétition de la violence. Les membres de l'équipe sont d'ailleurs formés en évaluation de la dangerosité et du risque de récidive dans les situations de violence

conjugale et familiale. Leurs interventions visent aussi à dépister systématiquement les enfants témoins ou victimes de violence, afin de les diriger rapidement vers les ressources appropriées.



Des membres de l'équipe Côté cour :
Ann McBrearty,
Nicole Coderre,
Michèle Burque,
Vicki Zorbas
et Geneviève Lavigne

SUITE PAGE 2 : Côté cour, une expertise reconnue

À chacun sa médecine

LE MÉDECIN A L'EMBARRAS DU CHOIX QUAND VIENT LE TEMPS DE DÉCIDER DE SON LIEU DE PRATIQUE ET DE SES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES. LE JEANNE-MANCE VOUS PRÉSENTE DEUX MÉDECINS QUI ONT SUIVI DEUX VOIES DIFFÉRENTES, TOUT AUSSI PASSIONNANTES L'UNE QUE L'AUTRE.

La D^{re} Lucie-Paule Doyon

Il est difficile de recruter des médecins dans les centres d'hébergement. Plusieurs y travaillent à temps partiel, en combinant cette pratique à une autre ou à des activités de recherche et d'enseignement.

La D^{re} Lucie-Paule Doyon a choisi de travailler auprès des personnes âgées dès sa deuxième année d'études en médecine à l'Université Laval. Elle en a acquis la certitude après avoir effectué un stage en santé communautaire.

Diplômée depuis bientôt 25 ans, la D^{re} Doyon travaille depuis 18 ans aux centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne, où elle suit actuellement 80 résidents. Les sourires qui se répandent à son passage dans les unités en disent long sur le lien qui unit ce médecin à ses patients.

Il faut posséder des qualités particulières pour accompagner les personnes jusqu'à leur décès et soutenir les familles qui n'acceptent pas toujours les pronostics des maladies qui peuvent survenir en fin de vie. On parle rarement de guérison en centre d'hébergement, mais plutôt de soulagement, de confort ou de maintien. Aussi, le médecin doit savoir communiquer avec humanité et compassion.

La D^{re} Louise Charbonneau

Peu de femmes exerçaient la médecine lorsque la D^{re} Louise Charbonneau a commencé sa

carrière en tant que spécialiste en microbiologie. Après quelques années passées dans un laboratoire en milieu hospitalier, elle se rend compte que le contact avec les patients lui manque. En 1979, tout bascule. En acceptant de remplacer une collègue à la Clinique des jeunes Saint-Denis, elle trouve véritablement sa

voie. « C'était une époque particulière. On encourageait les jeunes à vivre pleinement leur sexualité tout en maintenant l'illégalité de l'avortement. Bon nombre de médecins refusaient également de parler de planification familiale et de prescrire des contraceptifs aux jeunes femmes mineures. » Presque 30 années plus tard, la passion de Louise Charbonneau pour son travail reste intacte.

Multidisciplinaire avant l'heure, la Clinique des jeunes Saint-Denis, devenue aujourd'hui la Clinique des jeunes du CSSS Jeanne-Mance, offrait des services psychosociaux et médicaux à une clientèle âgée de moins de 18 ans. « J'ai l'impression de m'être trouvée au bon endroit au bon moment. Tout était à inventer, se rappelle la D^{re} Charbonneau. Chacun des membres de l'équipe, de la réceptionniste aux intervenants sociaux, en passant par les infirmières, ont contribué au succès de cette extraordinaire aventure, et la plupart y travaillent toujours. Leur engagement est admirable, et je ne peux que souhaiter que cette formule serve de modèle à d'autres types de cliniques. »

En mai 2008, Louise Charbonneau recevait le prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec. Ce prix prestigieux, décerné par le regroupement des 45 ordres professionnels, souligne l'apport exceptionnel du travail de cette grande dame de la médecine auprès des jeunes. Félicitations pour cet honneur bien mérité!



Bilan de la campagne Défi Climat 2008

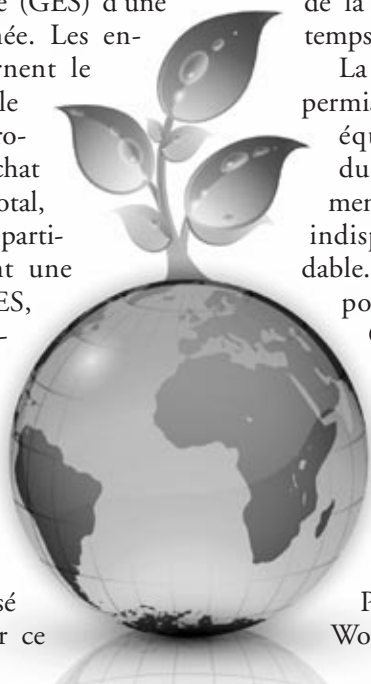
LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT de la planète est plus que jamais d'actualité. Nous sommes donc fiers de la participation du personnel du CSSS Jeanne-Mance à la campagne Défi Climat 2008. En tout, 456 employés se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une tonne chacun en moyenne par année. Les engagements les plus courants concernent le compostage, la plantation d'arbres, le remplacement d'appareils par des produits homologués *Energy Star* et l'achat d'aliments produits au Québec. Au total, les engagements pris par les 25 000 participants au Défi Climat représentent une diminution de 26 000 tonnes de GES, soit l'équivalent du retrait de 6 300 véhicules de la circulation automobile. En ce sens, la campagne montre bien que chaque geste compte.

Diverses activités de sensibilisation ont été organisées par les membres du comité organisateur de la campagne locale, dont la projection du film *Une vérité qui dérange* réalisé par Al Gore, l'envoi de courriels sur ce

sujet, des rappels de participation effectués lors de réunions d'équipes et la tenue de stands. Bref, la mobilisation amorcée par cette campagne est prometteuse, et nous souhaitons la poursuivre l'an prochain. Plusieurs suggestions recueillies au cours de la campagne méritent qu'on y accorde temps et énergie.

La campagne Défi Climat a également permis de faire connaître les activités des équipes vertes dans les installations du CSSS et de recruter de nouveaux membres. Ces équipes sont des maillons indispensables et font un travail formidable. Leurs efforts doivent être soutenus pour assurer le développement d'un CSSS vert et en santé.

Merci aux membres du comité organisateur de la campagne locale de Défi Climat 2008 : Hugo Adam-Côté, Céline Boucher, Julie De Sève, Geneviève Frapier, Laurence Haché, François Jacob, Johanne Lambert, Caroline Pascal, Martine Petterson, Johanne St-Pierre et Isabelle Wolter.



Côté Cour, une expertise reconnue

SUITE DE LA PAGE 1

En 2007, Côté cour a traité 7 000 dossiers dans ses deux points de service. La clientèle, dont le tiers (35 %) est issue de diverses communautés culturelles, est majoritairement féminine. Côté cour sensibilise également les acteurs judiciaires et sociaux au phénomène de la violence conjugale et familiale et s'assure que les interventions sociojudiciaires répondent aux besoins de la clientèle.

Côté cour a été mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour développer et donner une formation dans l'ensemble du Québec, sur la violence conjugale et l'évaluation des victimes, des conjoints violents et des enfants ainsi que sur le processus judiciaire civil et criminel. Les intervenantes ont déjà donné la formation dans les régions de Lanaudière, des Laurentides, de l'Estrie et de la Mauricie. D'ici décembre prochain, elles visiteront la Côte-Nord, la Gaspésie et la région de Québec et seront à Montréal à l'automne.

À la fin de leur tournée, 2 400 intervenants sociaux travaillant dans les CLSC de toutes les régions du Québec auront suivi cette formation. C'est un mandat majeur pour le CSSS.

Côté cour offre un service unique aux victimes de violence conjugale et familiale. Pas étonnant que l'expertise des intervenantes, au carrefour de la justice, de la santé et des services sociaux, soit en demande partout dans la province! Encore une fois, félicitations!

DÉMÉNAGEMENTS DES RÉSIDENTS DU CENTRE D'HÉBERGEMENT JACQUES-VIGER

Un nouveau milieu de vie

DEPUIS L'ANNONCE DE LA FERMETURE du Centre d'hébergement Jacques-Viger, plusieurs résidents ont manifesté le désir de déménager dans un autre centre d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. À ce jour, 37 personnes ont été accueillies aux centres Jean-De La Lande et Bruchési. Ces nombreux déménagements ne se font pas sans préparation. Des intervenants dévoués s'assurent que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Aux centres Jean-De La Lande et Bruchési, Francine Beaudoin, agente en relations humaines, reçoit et étudie les demandes de façon à orienter chaque résident vers l'unité de vie la mieux adaptée à ses besoins. Elle consulte le dossier de la personne et discute avec les intervenants du centre Jacques-Viger. Parfois, elle rencontre le résident et sa famille pour obtenir plus d'information. Sa plus grande préoccupation demeure le bien-être de la personne hébergée.

Au Centre d'hébergement Jacques-Viger, on voit à mettre à jour les dossiers, à répondre aux questions des résidents et des familles et à emballer les effets personnels en vue du départ. Les délais sont parfois très courts. Ce sont les intervenants des services techniques qui acheminent et installent l'équipement médical du résident. Aux centres Jean-De La Lande et Bruchési, le personnel veille à ce que tout soit fin prêt à accueillir le résident dans son nouveau milieu de vie.

Au moment du déménagement, le résident est accompagné par une infirmière du centre Jacques-Viger. Un membre de la famille ou un intervenant significatif est aussi présent. Le résident rencontre les intervenants de son étage et, lorsqu'il est conduit à sa chambre, tous ses effets personnels et objets de décoration ont déjà été rangés et installés afin de l'aider à se sentir chez lui.

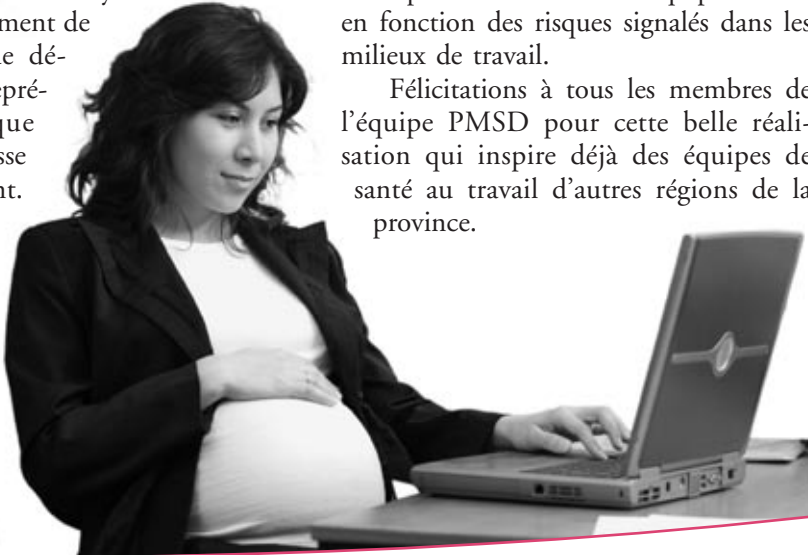
Durant les premières semaines, le résident établit de nouveaux liens, sous l'œil attentif du personnel en place.

Félicitations à tous les intervenants qui sont mis à contribution dans les déménagements qu'occasionne la fermeture du Centre d'hébergement Jacques-Viger et qui contribuent à maintenir la qualité des services offerts aux résidents.

Pour une maternité sans danger

JUSQU'EN MAI 2006, les demandes de retrait préventif des travailleuses de l'Île de Montréal enceintes ou qui allaitent étaient reçues et traitées par cinq équipes réparties sur le territoire. La dissolution d'une de ces équipes a entraîné la réorganisation des services de santé au travail à Montréal. Depuis le 2 juin dernier, l'équipe du Programme pour une maternité sans danger (PMSD) du CSSS Jeanne-Mance est responsable du traitement de toutes les demandes des travailleuses de Montréal.

Les intervenants affectés au PMSD ont le mandat d'analyser l'environnement de travail, afin de déterminer s'il représente un risque pour la grossesse ou l'allaitement. Les membres de l'équipe ont profité de la centralisation des services pour simplifier le processus de traitement



des demandes et en améliorer l'efficacité. Dès octobre 2007, la nouvelle méthode de traitement a été testée auprès de la clientèle des garderies et des centres de la petite enfance, avant d'être implantée dans les cinq commissions scolaires de Montréal.

Déjà, on constate que le délai moyen de réponse aux demandes de consultation présentées par les médecins de travailleuses est passé de 13 à 4 jours. De plus, afin d'assurer un traitement équitable et cohérent de ces demandes, on a revu et uniformisé les recommandations faites par les médecins de l'équipe PMSD en fonction des risques signalés dans les milieux de travail.

Félicitations à tous les membres de l'équipe PMSD pour cette belle réalisation qui inspire déjà des équipes de santé au travail d'autres régions de la province.

Une nouvelle ressource intermédiaire d'hébergement

TEL QU'IL A ÉTÉ ANNONCÉ dans le bulletin *Info-CA* du 28 mai 2008, le CSSS Jeanne-Mance a signé une entente avec la Résidence des Boulevards – Campus Rachel afin d'y héberger 44 personnes en perte d'autonomie légère liée au vieillissement. Cette ressource intermédiaire (RI) est destinée aux personnes qui requièrent moins de trois heures de soins par jour et qui y sont orientées par le service régional des admissions. La RI a accueilli le premier résident au début de juin.

Le gîte et le couvert sont offerts aux résidents, ainsi que les services de soutien ou d'assistance nécessaires à leur maintien ou à leur réintégration dans la communauté. Ce milieu de vie adapté aux besoins des personnes hébergées leur assure également les services d'hygiène, d'alimentation, de mobilité et d'encadrement requis par leur état de santé. Les services professionnels

(infirmières, ergothérapeutes, travailleurs sociaux, etc.) relèvent du CSSS, qui est aussi responsable du contrôle de la qualité des services dans la ressource. De plus, une procédure de règlement et de traitement de mécontentements entre le CSSS Jeanne-Mance et la RI a été mise en place.

Des journées portes ouvertes ont été organisées à la fin du mois de mai à l'intention d'éventuels résidents et des intervenants sociaux du CSSS et du CHUM.

L'ouverture du Campus Rachel porte à 100 le nombre de places maintenant disponibles en ressources d'hébergement non institutionnelles (RNI) sur le territoire du CSSS. La Maison d'Émilie et le Pavillon Marquette accueillent cette clientèle depuis quelques années. Les RNI sont sous la responsabilité de la Direction générale adjointe – Services en hébergement.



NOUVELLES DE LA FONDATION



LE FESTIN HOMARD

Un succès, année après année

Le Festin Homard, tenu le 29 mai dernier à la salle de bal du Marché Bonsecours, a permis à la Fondation CSSS Jeanne-Mance de réaliser un profit net de 175 000 \$. Cette somme servira, entre autres, à aménager des oasis de vie dans les centres d'hébergement. Les résidents se rassemblent dans ces lieux de détente conviviaux et chaleureux pour assister à des spectacles d'artistes invités et à des conférences, pour participer à des rencontres familiales et à des soirées de cinéma et pour y recevoir parents et amis à l'occasion de fêtes familiales.

Trois cent vingt-cinq personnes étaient présentes au Festin Homard, dont l'invitée d'honneur, la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais. Les convives ont aussi pu entendre un extrait de la pièce *Le paradis à la fin de vos jours*, du dramaturge Michel Tremblay, interprété par la comédienne Rita Lafontaine. Cette pièce, créée en 1968, sera jouée au Théâtre du Rideau Vert, à compter du 12 août prochain, dans le cadre du 40^e anniversaire de la production des *Belles-Sœurs*.

La Fondation remercie du fond du cœur les ambassadeurs de cette prestigieuse soirée: André Imbeau, Daniel Johnson fils, François Camirand et François Castonguay. Merci également aux patrons d'honneur: André Bellefeuille, Guy Bisailon, Germain Carrière, Pierre Dansereau, Michel Desrosiers, Pascal Lépine, Jacques Poirier ainsi qu'à Chantale Lapointe, la directrice générale du CSSS.

À l'année prochaine!

M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, M^{me} Hélène Larochelle, directrice des services à la clientèle des centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne et M^{me} Réjeanne Lallier, une résidente venue remercier, au nom des 1400 résidents des centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance, les généreux donateurs présents au Festin Homard.



En attendant la visite...

SI VOUS NE LE SAVIEZ PAS ENCORE, nous vous informons qu'il y aura de la grande visite au CSSS en septembre prochain. Dans le cadre de nos démarches d'amélioration continue de la qualité et en vue de l'obtention de l'agrément, des évaluateurs d'Agrément Canada feront la tournée de nos installations du 14 au 18 septembre.

En attendant, les équipes-qualité élaborent des plans d'amélioration de la qualité en s'appuyant sur les résultats des sondages effectués sur Internet du 6 au 26 avril dernier. À ce propos, la direction est fière du taux de réponse élevé à ces sondages: 1 249 personnes se sont exprimées sur la qualité des services offerts à

la population. De ce nombre, 1 144 ont rempli un coupon de participation pour le tirage de prix. Les gagnants du chèque-cadeau offert par le restaurant *Robin des bois* sont Christine Bergeron, Julie Bossé, Yolène Kenol, Lucie Lemieux et André Morasse. Par ailleurs, Francine Généreux, Tatyana Kudriavzeva, Solange Lancup, Roger Tremblay et Sonnara So ont gagné un baladeur iPod, et Denis Duchesne, un appareil photo numérique. Félicitations!

Pour lire les résultats des sondages ou avoir des détails sur la visite d'Agrément Canada, se reporter aux numéros de juin et d'août du *Zoom sur la qualité*, disponibles dans l'intranet du CSSS Jeanne-Mance.

Nominations

Félicitations à **Normand De Muy** pour sa nomination au poste de chef d'unité du Centre d'hébergement Bruchési. M. De Muy travaille dans le réseau de la santé et des services sociaux depuis plus de 30 ans. Jusqu'au 8 juin dernier, il occupait un poste d'infirmier bachelier assistant au supérieur immédiat au Centre d'hébergement Jacques-Viger, où il a cumulé 22 années de service. La direction du CSSS Jeanne-Mance lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



Reconnaissance des superviseurs de stages

LA DÉSIGNATION de centre affilié universitaire (CAU) signifie que le CSSS Jeanne-Mance s'implique activement dans la recherche et l'enseignement. Grâce aux superviseurs de stage, cette mission est bien vivante au CSSS. Pour les remercier de leur contribution, un cocktail de reconnaissance a été organisé en leur honneur le 17 juin dernier.

Cette année, il a été décidé de souligner les réalisations concrètes des stagiaires. S'ils reçoivent beaucoup au cours de leur séjour, ils apportent aussi beaucoup au CSSS. En écoutant des témoignages, les invités ont pu constater à quel point les projets de stages pouvaient contribuer à l'amélioration de la qualité de nos services et, par leur caractère novateur, à l'implantation de nouvelles pratiques. L'activité de reconnaissance a aussi offert l'occasion aux stagiaires de remercier leurs superviseurs d'avoir accepté de les guider et d'avoir participé à leur perfectionnement.

Des représentants des principaux établissements d'enseignement étaient également présents au cocktail, afin de témoigner de l'importance du rôle de nos intervenants dans la réussite de la mission universitaire du CSSS.

Quelques projets de stage

Nathalie Goyette, stagiaire en sciences infirmières de l'Université d'Ottawa, supervisée par Rinda Hartner, s'est

inspirée du jeu *Jeopardy* pour organiser un atelier sur la promotion des saines habitudes de vie dans une classe d'étudiants d'une école secondaire présentant, entre autres, des déficits d'attention. L'atelier a eu un grand succès, et cette approche ludique pourrait être utilisée auprès de différentes clientèles.

Au cours de son stage en travail social, Michèle Turcotte, supervisée par Carole Fontaine, a inventorié tous les programmes d'accès au logement et en a fait un outil destiné à tous les professionnels concernés pour leur suivi avec la clientèle.

Isabelle Lavogez, stagiaire en ergothérapie de l'Université de Montréal, supervisée par Lise Côté, a comparé divers outils d'évaluation de la démence.

Sophie Laplante, stagiaire en service social de l'Université de Sherbrooke, a réalisé un outil d'information vulgarisée, avec sa superviseuse, Dominique Harvey, à l'intention des parents qui apprennent que leur enfant est atteint d'un trouble du développement, tel l'autisme.

Annie-Claude Desrochers, stagiaire en sexologie de l'UQAM, supervisée par Guy Taillon, a relevé les défis que comportait son stage auprès d'une clientèle multihandicapée. M. Taillon a témoigné des retombées positives de la contribution de la stagiaire pour les résidents et le personnel du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal.



Surprises et émotion au rendez-vous!

L'ÉMOTION ÉTAIT VIVE LE 12 JUIN dernier au Studio du Centre d'hébergement Jacques-Viger. Une centaine de personnes se sont déplacées pour dire au revoir et souhaiter bonne chance à Luce Moreau. Elle assume désormais les fonctions de directrice générale de l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal, après avoir dirigé de main de maître la Fondation CSSS Jeanne-Mance. Un grand merci à Sylvie Goyette et à tous ceux qui ont participé à l'organisation de la fête que M^{me} Moreau n'est pas prête d'oublier!



LE COMITÉ SUR LA CONDITION HOMOSEXUELLE ET BISEXUELLE

Plus actif que jamais!

DEPUIS L'AUTOMNE 2005, le comité sur la condition homosexuelle et bisexuelle du CSSS Jeanne-Mance travaille sans relâche pour améliorer les services à la population homosexuelle, lesbienne et bisexuelle du territoire.

Entre autres réalisations, le comité a mis sur pied un projet de recherche visant à mieux connaître les besoins de cette population en matière de santé et de services sociaux. Le projet a été fait en collaboration avec le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS) et l'équipe de recherche Sexualités et genres : vulnérabilité et résilience (SVR) de l'UQAM. Parallèlement à cette recherche, les membres du comité élaborent actuellement une formation, à l'intention des intervenants du CSSS, qui portera sur

l'intervention auprès de cette clientèle. Tout au long de l'année 2007-2008, le comité a participé à de nombreuses activités et en a organisé plusieurs, dont la présence d'un stand sur la rue Sainte-Catherine pendant la Journée communautaire de la fierté gaie et la conférence prononcée au CSSS par un intervenant de Gai-Écoute pour souligner la Journée contre l'homophobie.

Au cours des prochains mois, le comité poursuivra ses activités de recherche et de formation tout en développant des partenariats avec, notamment, la Direction de santé publique de Montréal. Si vous avez des questions ou souhaitez participer aux activités du comité, n'hésitez pas à appeler au 514 527-2361, poste 1452. Bravo à toute l'équipe!

LES CIRCUITS DÉCOUVERTES JEANNE-MANCE

Des outils pour connaître les quartiers

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES sont nombreux sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance. Les clientèles famille-enfance-jeunesse (FEJ) peuvent, à elles seules, compter sur l'aide de plus d'une centaine de ces organismes. Les intervenants et les stagiaires FEJ sont appelés à collaborer avec certains d'entre eux dans le cadre de projets particuliers ou pour y diriger la clientèle. Afin qu'ils se connaissent et tissent des liens, un projet novateur, *Les circuits découvertes Jeanne-Mance*, a été créé tout spécialement pour eux par Julie Francoeur, stagiaire en organisation communautaire, et son superviseur, Pierre Langlois.

«Les circuits découvertes sont des tours guidés sur fond d'histoire communautaire, durant lesquels les intervenants visitent les organismes clés FEJ et rencontrent les personnes qui y travaillent», explique Julie Francoeur.

Les circuits
découvertes Jeanne-
Mance sont des tours
guidés sur fond
d'histoire commu-
nautaire

Les circuits-découvertes Jeanne-Mance se tiendront en mai et en septembre de chaque année. La première édition est prévue pour le 11 septembre prochain en après-midi. Les intervenants FEJ qui désirent s'y inscrire doivent communiquer avec Pierre Langlois, au 514 527-9565, poste 3634, avant le 11 août. Faites vite, les places sont limitées!

Bien qu'il n'ait pas encore été expérimenté, le projet suscite déjà beaucoup d'intérêt dans l'établissement. On espère que les circuits découvertes se développeront dans d'autres programmes.

Julie Francoeur a aussi dressé une carte détaillée du territoire où sont indiqués les organismes FEJ et conçu des documents relatant l'histoire sociétale et communautaire des quartiers Centre-Sud et Plateau-Mont-Royal.

On y a accès sur l'intranet, sous la rubrique Outils de travail généraux. L'historique du quartier Saint-Louis-du-Parc, rédigé par Jean-Marc Séguin, sera également disponible bientôt.

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION : Pierre Bruneau • RÉDACTION : Pierre Bruneau, Martine Dubois, François Jacob
COLLABORATEURS : Gilles Dutilly, Geneviève Frenette, Johanne Lambert, Geneviève Lavigne, Dany LeBlond • RÉVISION : Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE : Jean Frenette Design • IMPRESSION : Groupe Laurier
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@sss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca

À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.